



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E30651

VALABLE JUSQU'AU 26/05/2024

ÉDITÉ LE 24/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/01/1990
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 10/02/2017
15 429

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 1990B00033

Siret : 353 274 566 00051
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 6105518

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 385506G1244000 / 001 508605/46

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 385506G1244000 / 001 508605/46

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : TECHNI PLATRE

ROUTE DE GUERET
ZA BELLEPLACE
36400 LA CHATRE

Téléphone : 02 54 62 11 20
Portable :

Fax : 02 54 62 11 21

Site Internet :
E-mail : techni-platre@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
VALENTIN JEAN-MICHEL PRÉSIDENT / VALENTIN ANTHONY DIRECTEUR
GÉNÉRAL / VALENTIN GREGORY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 36 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	13/07/2023
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	27/05/2020
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	06/04/2023
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.